



REPUBLIQUE
FRANCAISE

N°	09	10.07	25
----	----	-------	----

Département de l'Aube
Arrondissement de Bar-sur-Aube
Communauté de Communes de la Région de Bar sur Aube

DELIBERATION

CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-cinq, le dix juillet à dix-huit heures trente, les Membres du Conseil de commune, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 04/07/2025 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres dont le conseil doit être composé : 50
Nombre de conseillers en exercice : 50
Date de convocation : 4 juillet 2025

Présidence : Philippe BORDE, président.

Etaient présents : ANTOINE Fabrice, BAUDIN Claudine, BERTHIER Patrick, BOCQUET Evelyne, BORDE Odile, BORDE Philippe, CAILLET Laurence, CRESPIEN PAIS DE SOUSA Marie-Agnès, DANGIN Anita, DEREPAZ Martine, GAGNANT Thomas, GERARD Valérie, HACKEL Claude, HUBAIL Claudine, JOBERT Didier, LEGER Walter, MARY Patrick, MENNETRIER Alain, NICOLLO Denis, PETIOT Claude, PETIT Florence, PIOT Bernard, PROVIN Emmanuel, RIGOLLOTT Marie-Noëlle, VOILLEQUIN Serge, WOJTYNA Lucienne

Mandat de procuration : BARBIEUX Philippe pouvoir donné à JOBERT Didier, DESCHARMES Michel pouvoir donné à BORDE Philippe, HONERCHICK Romain pouvoir donné à CAILLET Laurence, LEMOINE Pascal pouvoir donné à PETIT Florence, PETIT Pascale pouvoir donné à BAUDIN Claudine, PICOD Gérard pouvoir donné à BERTHIER Patrick, RENARD Régis pouvoir donné à BOCQUET Evelyne, VAN-RYSEGHEM Isabelle pouvoir donné à DANGIN Anita

Absents : AUBRY Michel, CLAYES TAHKBARI Katty, DOS SANTOS Marinette, GAUCHER Guillaume, GEOFFROY Mikael, HENQUINBRANT Olivier, INGELAERE Raynald, LELUBRE David, MAITRE Pierre-Frédéric, MARY Pierre, NOBLOT Christophe, VERVISCH Karine, YOT Olivier, DEROZIERES Jean-Luc, LORIN Thierry, VAIRELLES Mickael.

Secrétaire de séance : Monsieur LEGER Walter

Membres présents.....	26
Absents ayant donné mandat de procuration.....	8
Absents.....	16
Absents représentés.....	0
Votants.....	34

OBJET : AVIS ARRET PROJET LOCAL URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TROIS FORETS

Pour : 34	Contre : 0	Abstention : 0	Non participant : 0
	aucun	aucun	aucun

Rapporteur : Monsieur Philippe BORDE, Président

Monsieur le Président fait état d'un courrier du 27 mai 2025 émanant de la Communauté de Communes des Trois Forêts relatif au projet d'arrêt de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Dans le cadre de la procédure et conformément au code de l'urbanisme, il est demandé l'avis des structures intercommunales avoisinantes qui doivent se prononcer dans un délai de trois mois.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et avoir pris connaissance du dossier d'arrêt de projet, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- **EMET** un avis favorable à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme (PLUi) Intercommunal de la Communauté de Communes des Trois Forêts. Le dossier est téléchargeable à l'adresse suivante : <https://communautedecommunesdes3forets.com/plui/actualites>

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Secrétaire de séance,



Monsieur LEGER Walter

Pour extrait conforme,

Philippe BORDE,



Président

